Info-Collective

Nouvelles et mises à jour à l'intention des conseillers et des répondants de régime.









La Great-West Nous sommes votre solution en avantages sociaux

Vérifications au titre du service Demandes de règlement électroniques – Participants : une réponse électronique est maintenant possible

Les participants de régime dont une demande de règlement électronique est sélectionnée pour une vérification aléatoire peuvent maintenant soumettre leur réponse électroniquement. Cette option pratique permet d'éliminer l'envoi de reçus par la poste et de réduire l'utilisation de papier, ce qui donne un coup de pouce à l'environnement.

Les renseignements relatifs à la transmission d'une réponse électronique sont fournis aux participants de régime quand ils reçoivent l'avis de vérification.

Ceux qui choisissent cette option n'ont qu'à envoyer un courriel à l'adresse eclaimaudit@gwl.ca et y joindre une photo ou un autre fichier image montrant l'original du reçu de la demande de règlement ainsi que tout autre document pertinent. Les fichiers acceptables peuvent être des

Le saviez-vous?

Chaque année, la Great-West fait la vérification de plus de 180 000 demandes de règlement présentées électroniquement par des participants de régime.

photographies ou des documents numérisés en format JPEG, TIFF ou PNG, ou encore des images incorporées dans un document PDF. Le numéro de confirmation de la vérification doit être inscrit dans la ligne d'objet.

Pour de plus amples renseignements

Veuillez communiquer avec votre conseiller en avantages sociaux ou avec un représentant de la Collective de la Great-West.

Le présent bulletin Info-Collective fournit à titre indicatif uniquement de l'information de nature générale qui ne constitue en aucun cas un avis sur des questions fiscales ou juridiques. Le contenu du bulletin est basé sur les renseignements accessibles au moment de la publication, lesquels peuvent changer. Bien que des efforts aient été faits pour assurer l'exactitude de l'information contenue dans le bulletin Info-Collective, celui-ci pourrait néanmoins contenir des erreurs ou des omissions ou ne plus être d'actualité après sa publication. Vous pouvez consulter un conseiller professionnel à propos de votre situation particulière.

